

31 août 2026

Observations :

Le vignoble est très beau et parfaitement sain. La sortie est toujours belle. Aucun stress hydrique à la suite des pluies généreuses des semaines précédentes (+12mm le 24 août). Le temps est sec, et l'état sanitaire stable. La plupart des grappes sont lâches et avec petites baies, la maturation avance. Cependant, sur certaines vignes (très) chargées, les baies restent roses. Il est encore possible, voire nécessaire de réguler la charge. Mise à part ce type de parcelle, aucun blocage de maturité n'est constaté.

Par rapport à la semaine dernière :

Les poids des baies augmentent légèrement sur Grenache, Mourvèdre et Clairette. En revanche, il baisse sur Syrah. Les baies restent de très petites tailles.

L'accumulation en sucres est très raisonnable. En une semaine, on observe +0,5%vol. de TAV probable sur Grenache et Mourvèdre.

Sur tous les cépages, l'aspect « dilution » est de moins en moins présent à la dégustation. Les aromatiques s'affirment. Les Syrah sont prêtes pour la grande majorité. Les Grenache et Mourvèdre sont proches l'un de l'autre, mais les peaux sont encore dures et les tanins verts.

Les clairettes évoluent vite et leurs analyses sont toutes favorables à la récolte (à piloter au cas par cas en fonction de la dégustation).

Par rapport aux millésimes précédents :

Les tendances se confirment : Millésime le plus précoce de quelques jours. Très petites baies et peu d'acidités. Peu de couleur sur Grenache et une concentration en tanins non négligeable. Beaucoup de potassium et peu d'Azote. Attention aux extractions sur ce type de millésime, ainsi qu'aux cinétiques de fermentation.

Vous trouverez dans les pages suivantes des courbes d'évolution de certains paramètres pertinents, sur cépage grenache, sur 11 millésimes (2016 à 2026).

Les comparaisons sont faites soit en fonction de la date, soit à degrés probables équivalents. Chaque schéma est commenté. Ces documents permettent de visualiser l'évolution, la tendance par rapport aux autres années, et les similitudes entre millésimes.

Le millésime en cours est systématiquement représenté par la courbe rouge.

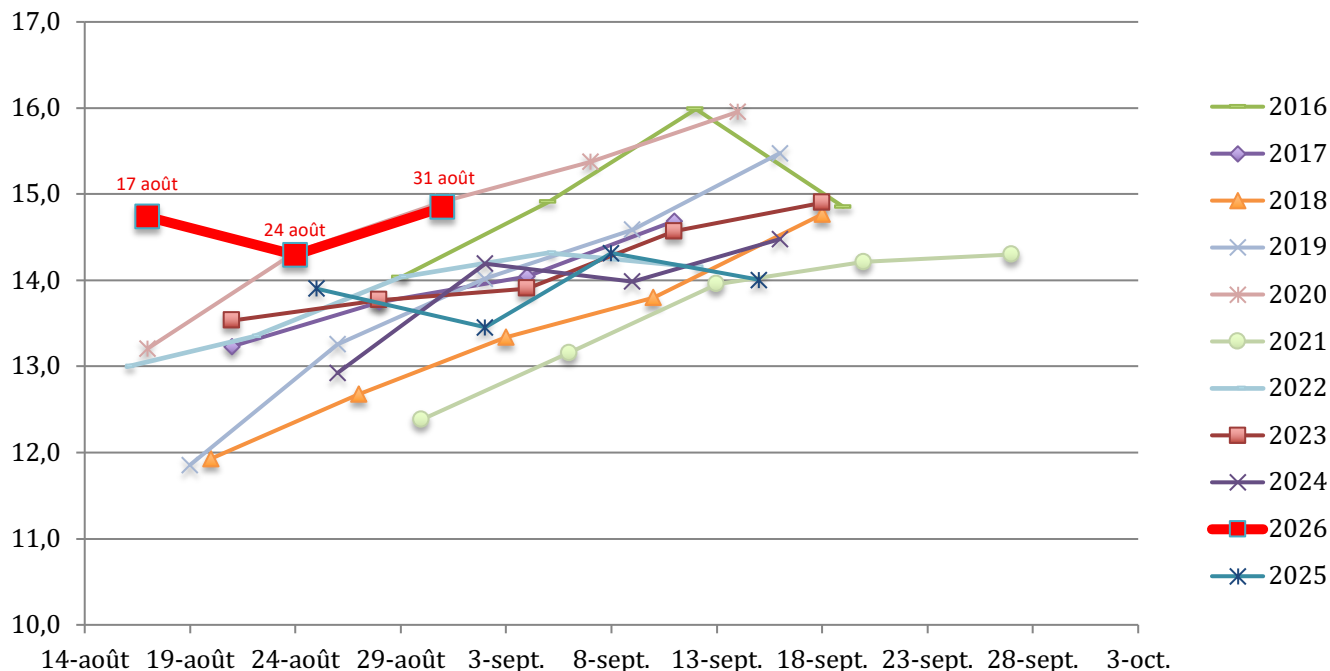
Conclusion :

Syrahs et Clairettes sont à regarder de très près. Concernant Grenache et Mourvèdre, les journées moins chaudes, certaines nuits fraîches, et les ressources en eau disponibles sont idéales pour une maturation qualitative. Il est donc préférable d'attendre une belle maturation phénolique sur ces cépages.

Restons néanmoins attentifs à l'impact du vent chaud annoncé en fin de semaine sur une éventuelle concentration rapide des baies, et un gain rapide des teneurs en sucres.

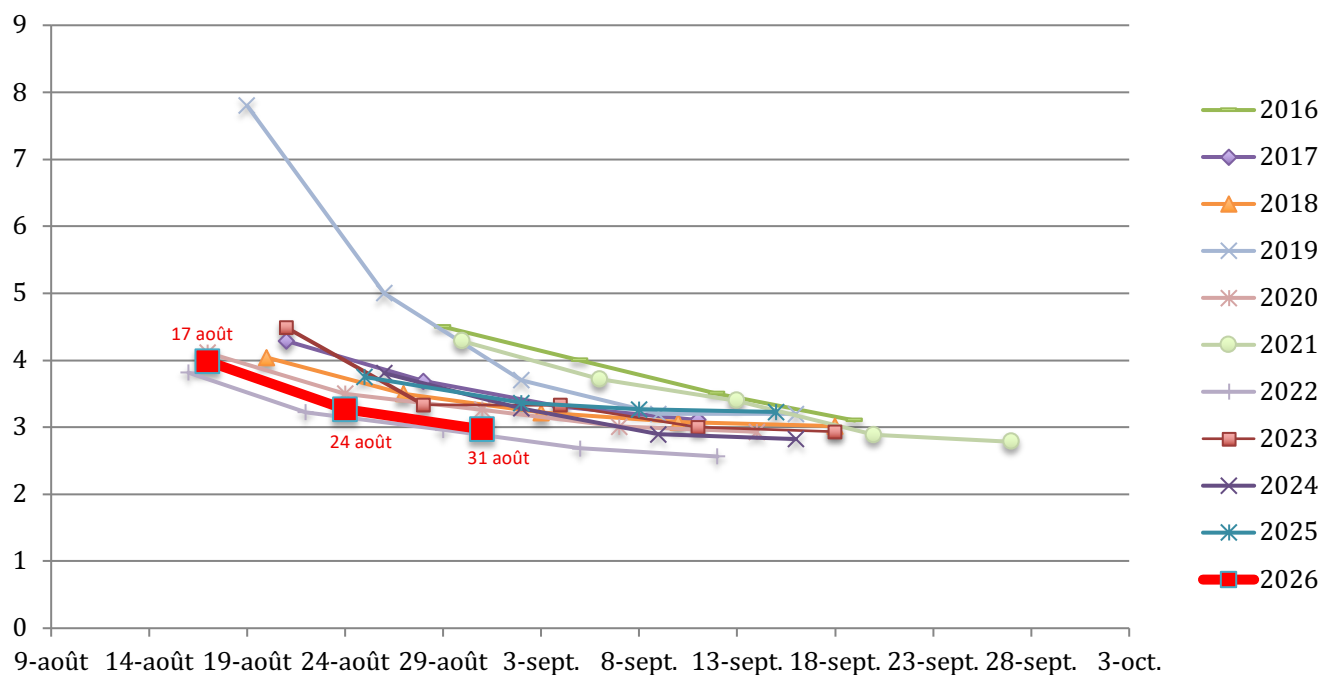
Des mesures prophylactiques sont toujours bénéfiques pour les parcelles tardives (Effeillage, gestion de l'herbe, ...).

Réguler la charge des parcelles les plus généreuses est primordial pour la qualité de vos vins !

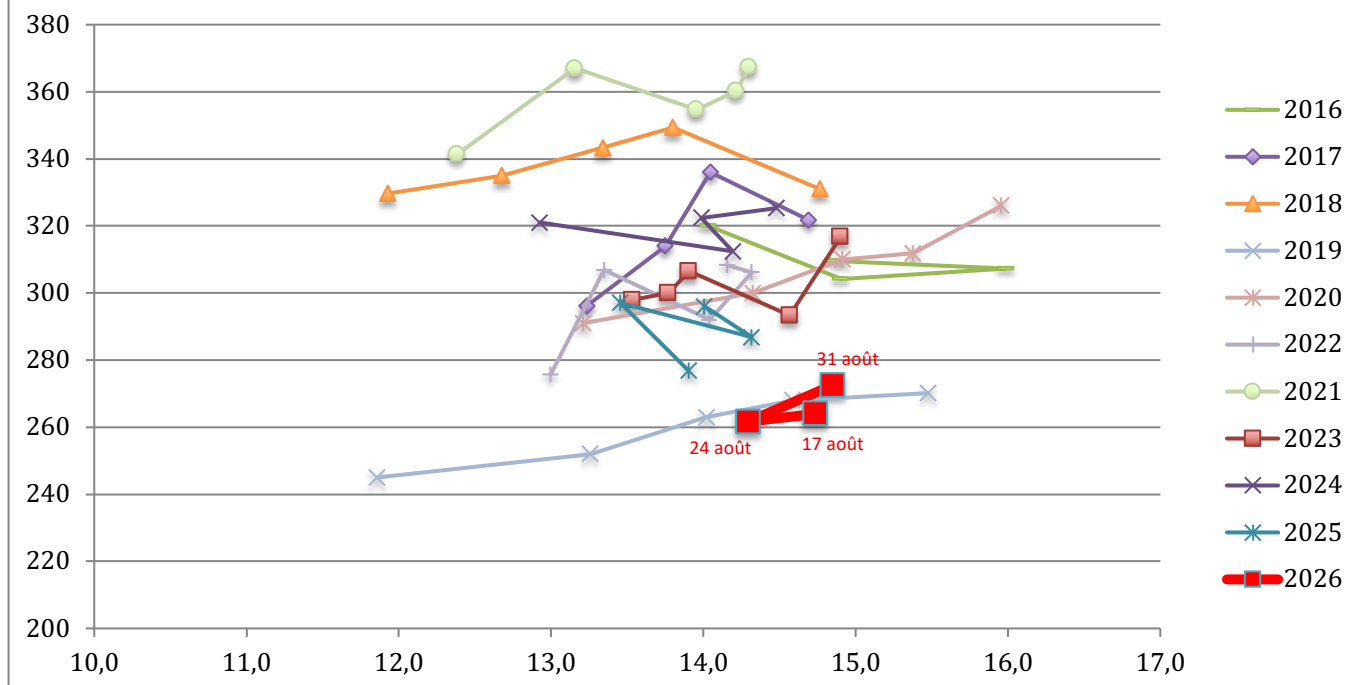


Précocité des accumulations en sucres similaire à 2020. Cinétique de l'acidité totale similaire à 2022.
Tous millésimes confondus : nous sommes, à date, sur le TAV probable le plus élevé, et l'Acidité Totale la plus basse.

Acidité Totale en g_{H2SO4}/L en fonction de la date



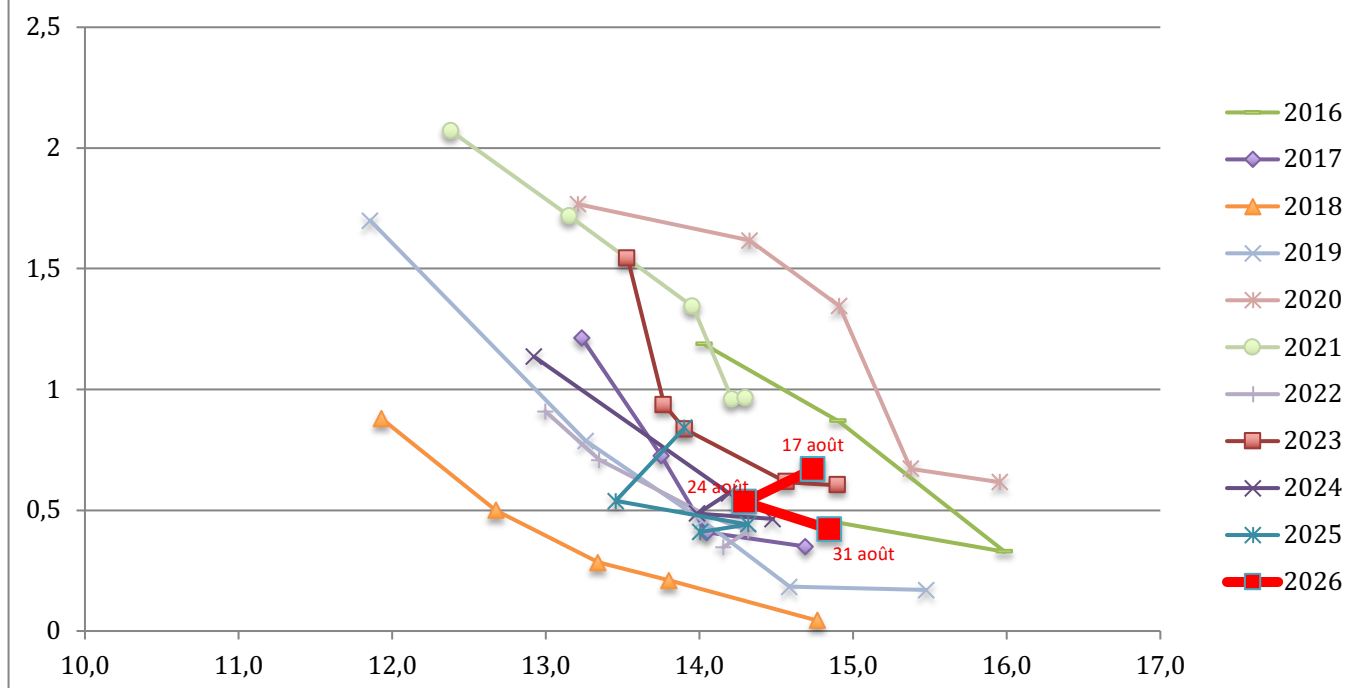
Poids 200 baies en g en fonction du TAV probable en %vol.

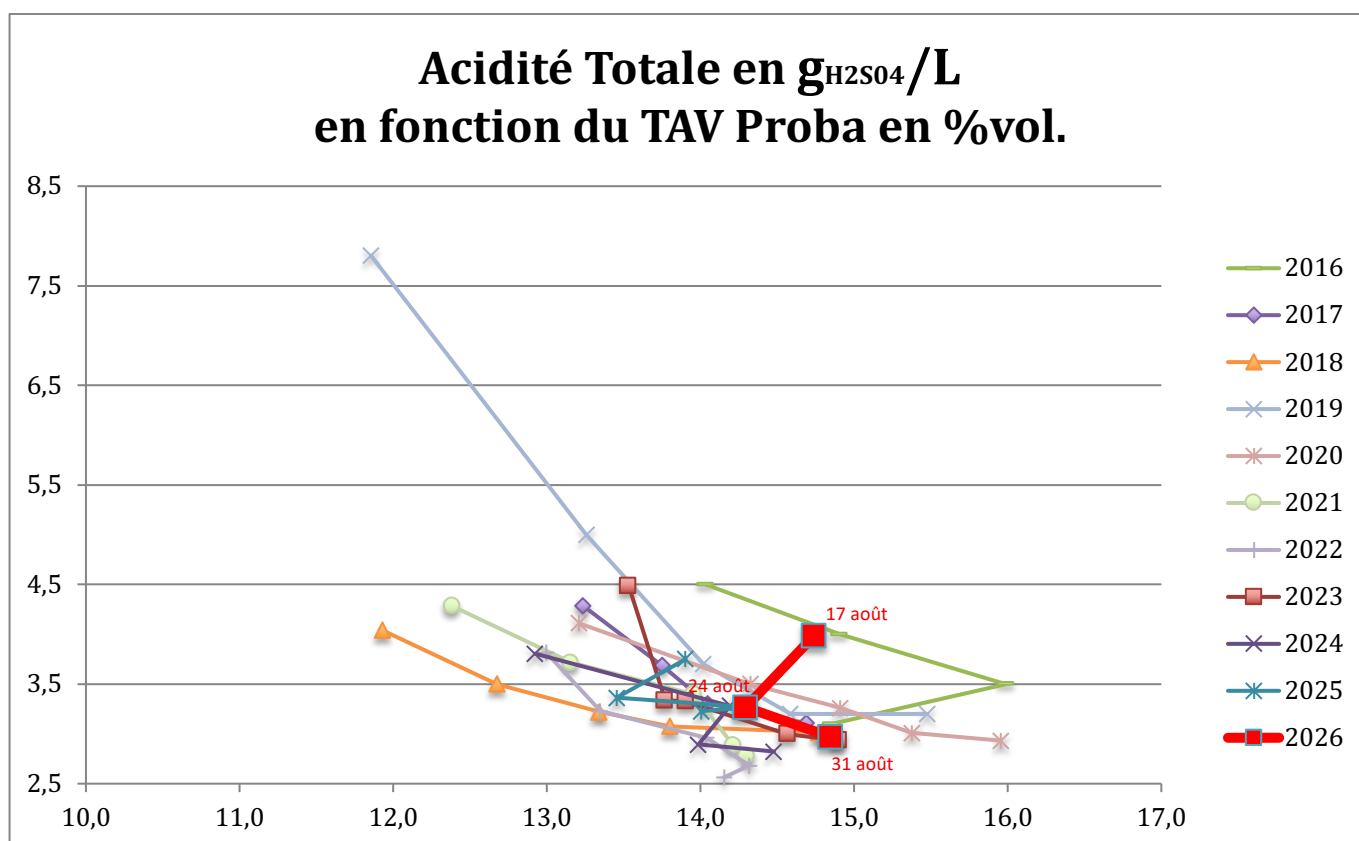


Un poids des 200 baies très faible. A peine supérieur à 2019.

Un acide malique dans les valeurs moyennes.

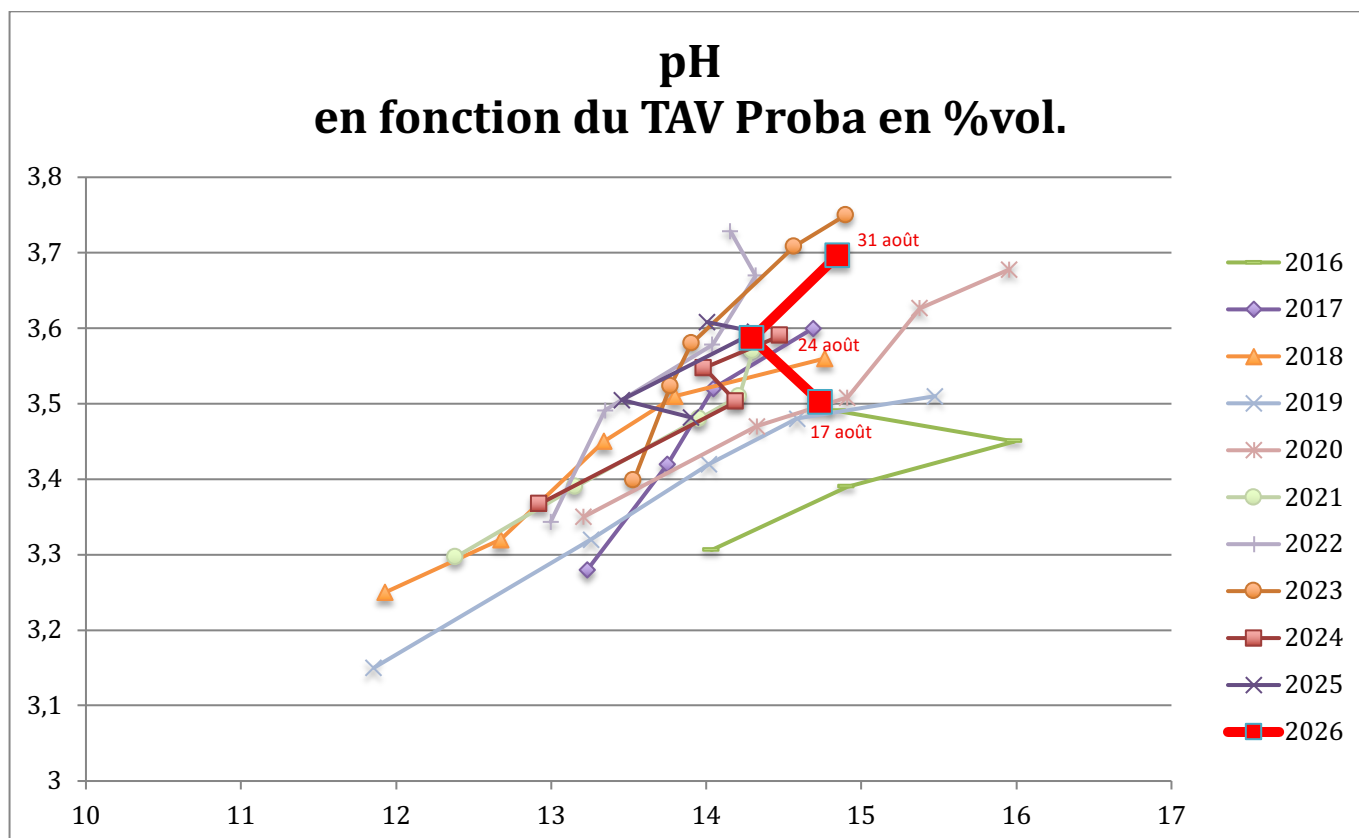
Acide Malique en g/L en fonction du TAV Proba en %vol.

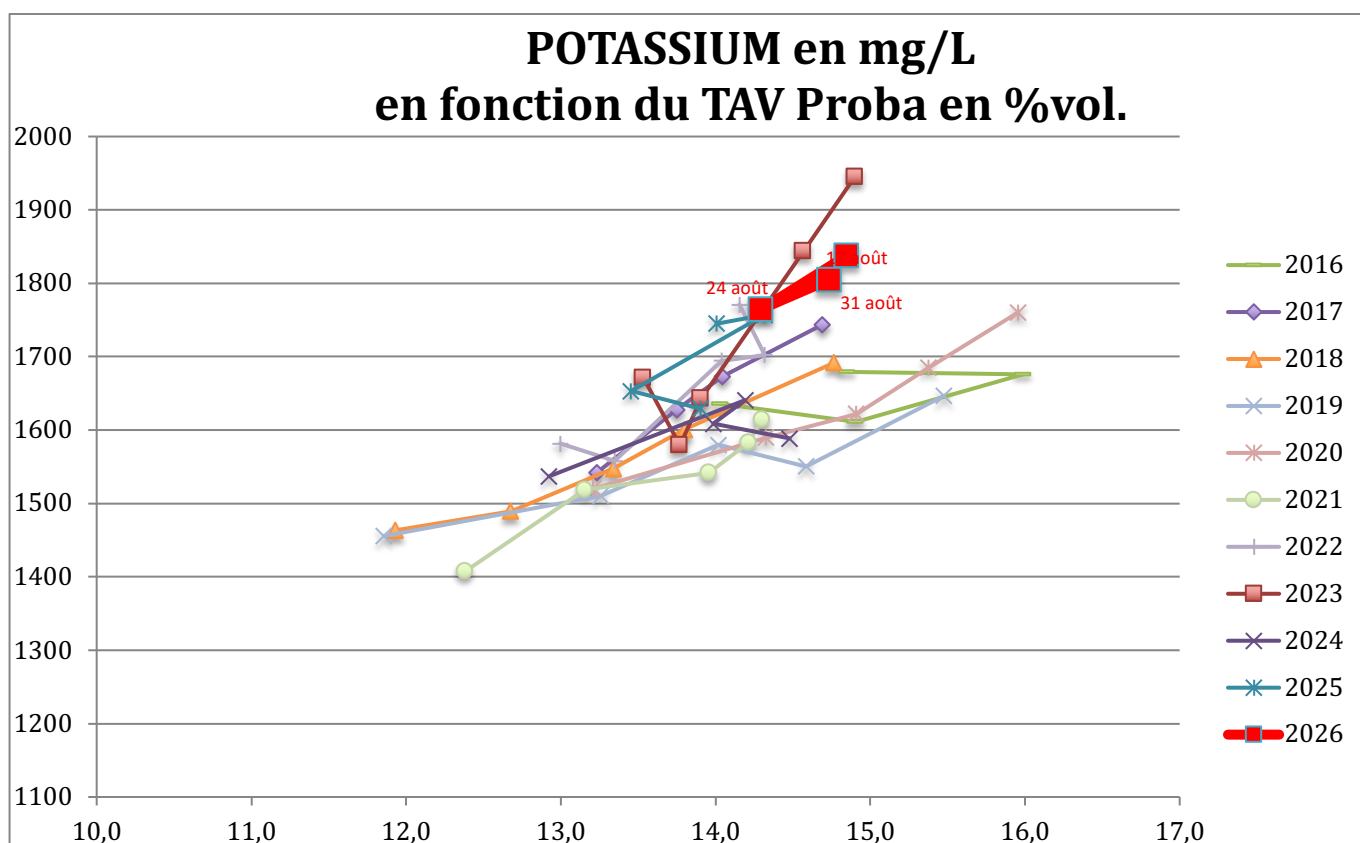




On observe une baisse raisonnable de l'acidité. On reste sur des équilibres standards.

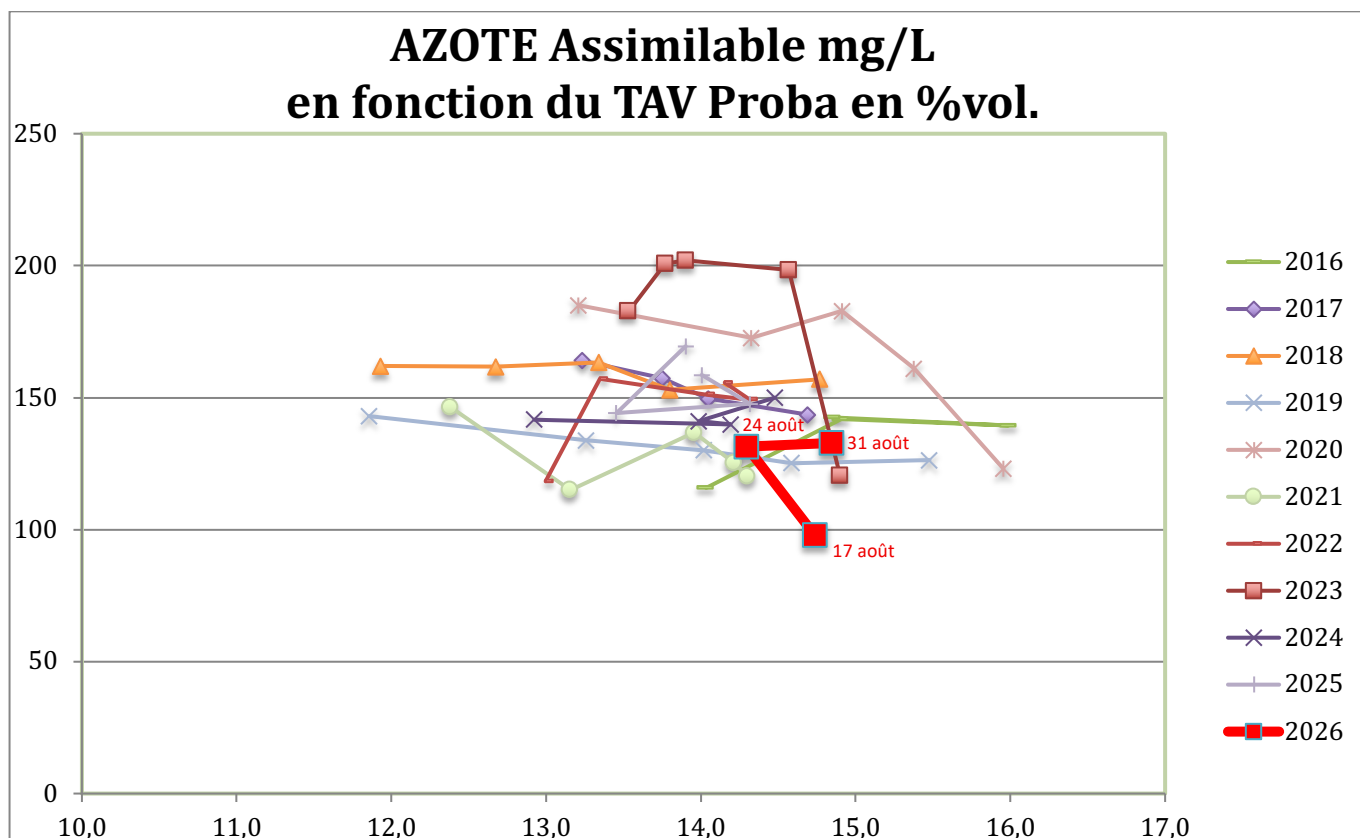
Les pH grimpent pour désormais être sur des valeurs très élevées (cf. potassium).

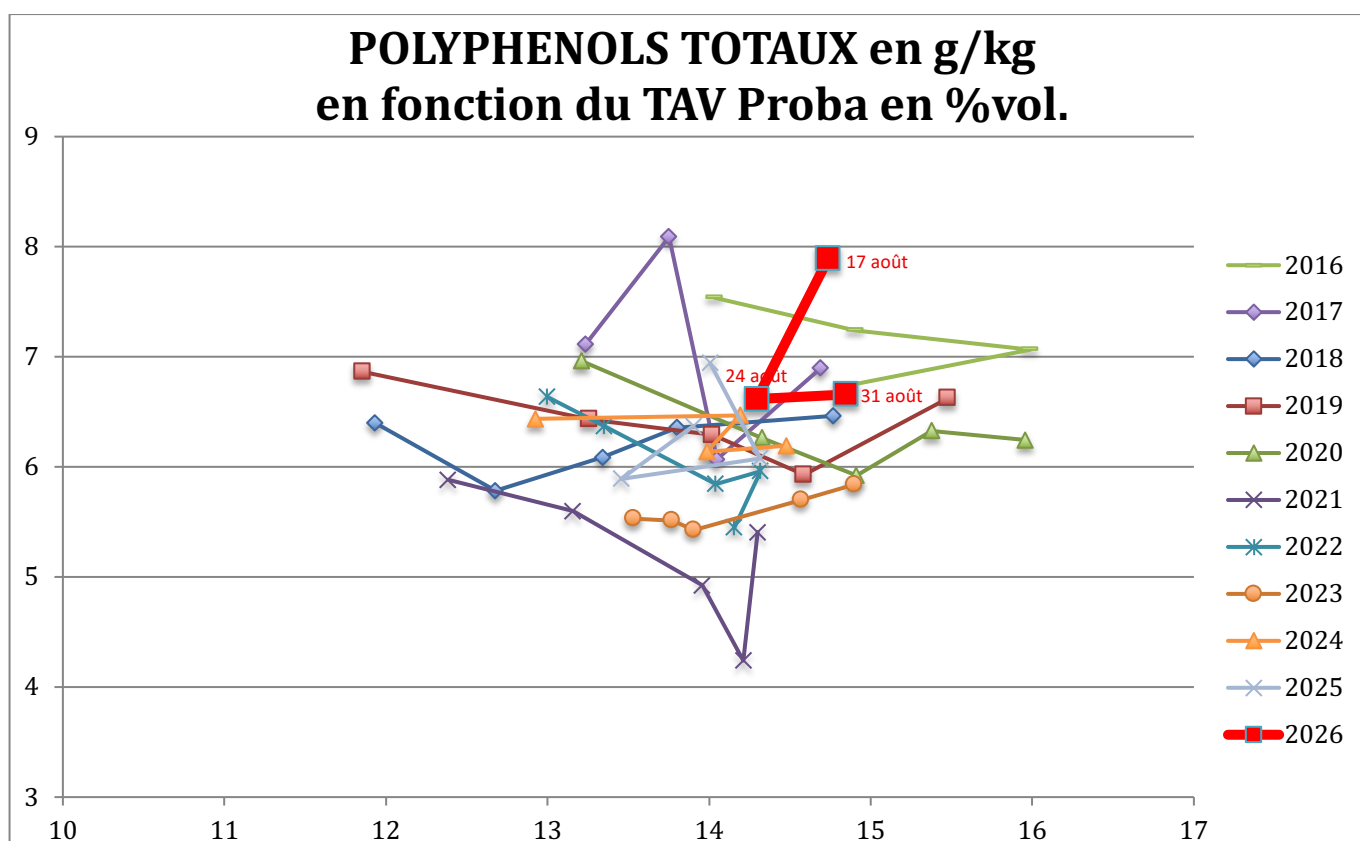
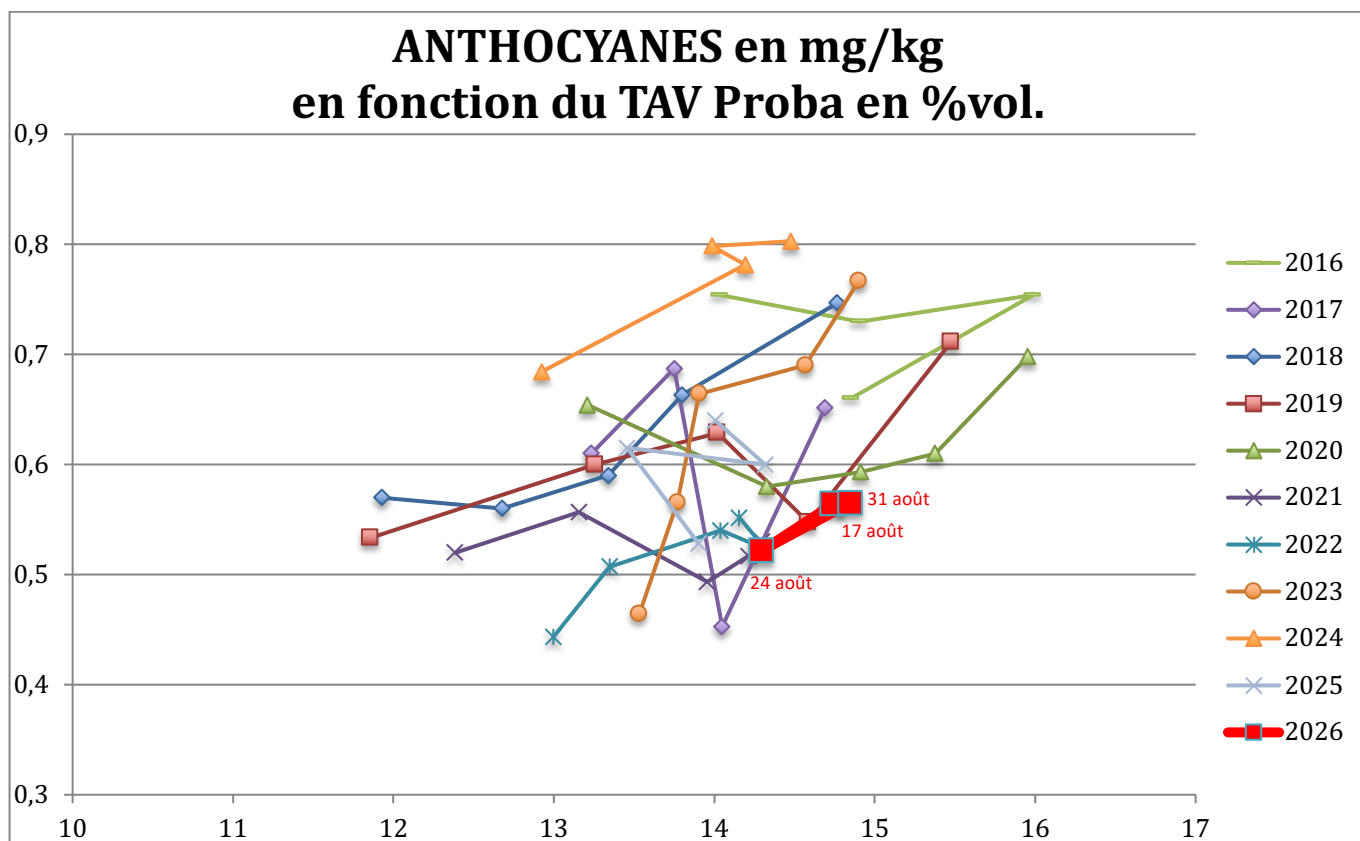




Des potassiums très élevés, en nette augmentation, ayant pour impact l'augmentation des pH.

En azote, les teneurs sont basses et stables.





Date	Cépage	Parcelle		Poids 200 baies	TAV proba	AT	pH	Atar	Amal	K	Nass	Antho	CPT
31/08/2026	GRENACHE	Montmirail	611	310	15,3	2,6	3,79	7,43	0,3	1834	111	0,59	6,3
		Le Péage	612	290	14,2	2,5	3,81	7,54	0,2	1866	177	0,53	6,1
		Le Trignon	613	240	15,2	3,1	3,64	8,16	0,1	1736	146	0,62	6,8
		Romane	614	220	13,9	3,6	3,46	8,47	0,8	1729	128	0,53	6,9
		Les Pallières	615	275	13,6	3,0	3,67	7,89	0,5	1813	180	0,51	6,2
		Le Cayron	625	300	16,9	3,0	3,81	7,55	0,5	2049	55	0,61	7,7
			Mini	220	13,6	2,5	3,46	7,4	0,1	1729	55	0,51	6,1
			Maxi	310	16,9	3,6	3,81	8,5	0,8	2049	180	0,62	7,7
			Moy	273	14,8	3,0	3,70	7,8	0,4	1838	133	0,57	6,7
	MOURVEDRE	Le Pesquier	617	300	13,1	3,1	3,60	6,79	1,2	1680	155	0,67	6,7
		Le Trignon	618	228	13,6	2,9	3,66	6,77	1,1	1690	172	0,92	7,9
		Romane	619	260	13,5	3,0	3,65	7,01	1,2	1785	132	0,80	8,6
		Montmirail	620	310	15,9	2,7	3,77	6,84	0,9	1830	101	1,13	8,4
			Mini	228	13,1	2,7	3,6	6,8	0,9	1680	101	0,67	6,7
			Maxi	310	15,9	3,1	3,77	7,0	1,2	1830	172	1,13	8,6
			Moy	275	14,0	2,9	3,67	6,9	1,1	1746	140	0,88	7,9
	SYRAH	Montmirail	621										
		Le Pesquier	622	220	14,8	3,3	3,62	8,38	0,7	1763	177	0,92	7,6
		Romane	623	175	15,9	3,1	3,84	7,74	0,9	2084	133	1,68	10,3
		Paillouse	624	220	15,3	3,2	3,69	8,38	0,5	1869	183	1,43	9,2
			Mini	175	14,8	3,1	3,62	7,7	0,5	1763	133	0,92	7,6
			Maxi	220	15,9	3,3	3,84	8,4	0,9	2084	183	1,68	10,3
			Moy	205	15,3	3,2	3,72	8,2	0,7	1905	164	1,34	9,0
	Clairette	Romane	626	240	11,2	3,6	3,42	7,76	1,1	1587	128		
		Saint Cosme	628	315	11,9	3,2	3,51	6,68	1,4	1581	161		
		Louisiane	629	340	11,9	2,8	3,53	7,19	0,6	1524	169		
			Mini	240	11,2	2,8	3,42	6,7	0,6	1524	128		
			Maxi	340	11,9	3,6	3,53	7,8	1,4	1587	169		
			Moy	298	11,7	3,2	3,49	7,2	1,0	1564	153		